



Amicale des pêcheurs de haute et moyenne Vingeanne

Compte rendu de l'assemblée générale Du 1er février 2025

M. MAITRE Jean-Philippe remercie de leur présence : M. CARRIOT, représentant M. CHARLOT, Maire de St Seine sur Vingeanne,.

Excusés : Mme CATRIN Mairesse de Montigny-Mornay-Lavilleneuve, M. RABIET Vice-Président du Syndicat de rivière Albane-Bèze-Vingeanne, M. Grognu et M. Crucet.

23 personnes sont présentes.

1. Approbation du PV du compte-rendu de l'assemblée Générale du 3 février 2024
Vote : le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité

- 2. Election complémentaire au Conseil d'Administration**
Candidature de M. Charbonneau au poste de vice-président et de M. Langlois comme administrateur.
Ces deux personnes sont élues à l'unanimité

3. Bilan des cartes vendues en 2024

VENTE CARTES DE PECHE 2024

TOTAL DES CARTES VENDUES AU 31/12/2024

Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2024	139
Carte Personne majeure 2024	108
Carte Personne majeure - Offre d'automne 2024	3
Carte promotionnelle Découverte Femme 2024	29
Carte Personne mineure 2024	51
Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2024	71
Carte Journalière 2024	43
Carte promotionnelle Hebdomadaire 2024	13
TOTAL 2024	457

Soit une baisse 0.99% par rapport à 2023

4. Compte rendu financier

Monsieur Jean-Jacques PILLIN, trésorier de l'association présente le bilan financier à l'assemblée.

Recettes : 22677.97 €

Dépenses : 24175.13 €

Soit un solde négatif à ce jour est de -1497.16 €

Il reste en caisse 33210.91 €

Les vérificateurs aux comptes, M. BORONT demeurant à ORAIN et M. GORIUS demeurant à Marsannay le Bois ont vérifié les comptes le 25 janvier dernier, et n'ont relevé aucunes anomalies

Vote : le bilan financier est adopté à l'unanimité

5. Election des vérificateurs aux comptes

Candidats : M. BORONT demeurant à ORAIN et M. GORIUS demeurant à Marsannay le Bois.

Vote : élus à l'unanimité.

6. Cartes internet

Les cartes sont vendues seulement sur internet.

Les dépositaires sont :

- Le Magasin Gamm Vert à Mirebeau sur Bèze
- Le tabac-presse Le Panache blanc à Fontaine-française.

7. Bilan des actions et travaux 2023

a) Fête de la pêche à Montigny sur Vingeanne le 25 mai, les comptes se sont équilibrés.

b) Pose d'une table de pique-nique à Lavilleneuve après un vol.

c) Entretien de postes de pêche et de la frayère de St Seine réalisé par l'entreprise GEAI

d) Nettoyage de la zone humide de Percey le Grand

e) Alevinage 2024

Au cours de l'année 2021, il a été déversé dans la Vingeanne :

- 220 kg de TAC à l'ouverture en mars

Les autres alevinages ont été annulés à cause de la crue du 1er

8. Inauguration du ponton PMR sur le canal à Saint-Seine sur Vingeanne

Le ponton de Saint seine posé pendant la période Covid a été inauguré, avec des résidents du foyer Ste Elisabeth, sa Directrice, des élus de la commune et des membres de l'AAPPMA.

9. Garderie

Nos gardes particuliers, Messieurs Raclot et Begin ont effectué 191 contrôles.

10. Bilan bénévolat

Activité administrative : 160h00

Gestion financière : 96h00

Alevinage : 20h00

Travaux d'entretien 14h00 (accompagnement de l'Ets Geai)

Nettoyage zone humide Percey le Grand : pas accessible cette année

TOTAL bénévolat 290h00

11. Approbation du rapport moral

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité et quitus est donné au Conseil d'Administration

12. Travaux et projets 2024

- a) Création et entretien de postes de pêche et frayères
- b) Fête de la pêche à Montigny sur Vingeanne le jeudi 18 mai 2025
- c) Animations avec des ados, des patients et des résidents de foyers
- d) Concrétisation du projet de réaménagement de la parcelle achetée à Percey le Grand afin de créer une frayère et de protéger la zone humide.
- e) Finaliser les projets et dossiers administratifs pour créer un parcours jeune à Montigny sur Vingeanne.

13. Alevinage 2024

Truite Arc en ciel : 220 kg à l'ouverture de la truite le 7 mars, 20 kg pour le parcours jeunes de Reneve en avril et 220 kg le 25 avril
100 kg de brochetons

14. La séance est levée à 16h00

Le Secrétaire

Le trésorier
J.J. Pillin

Le Président
JP. Maitre